



Institut National
de l'Économie
Circulaire

COMMISSION CONSTRUCTION CIRCULAIRE

Réunion de lancement

11.01.2024



Mot d'accueil



Emmanuelle Ledoux

Directrice générale de l'INEC



Carl Enckell

Avocat associé chez Altes

Objectifs

I. Mettre à jour la FAQ et la compléter avec de nouveaux thèmes

Trois ans après sa publication, la FAQ BTP circulaire de l'INEC doit être revue et complétée par de nouveaux thèmes qui ont émergé ces dernières années.

L'objectif reste de mettre en œuvre un document clair et accessible pour les acteurs du secteur mais aussi de viser un public plus large au sein de l'écosystème économie circulaire.

II. Plaidoyer pour une construction circulaire

En parallèle de ce travail de recueil et de décryptage, l'INEC souhaite se saisir de ce sujet plus largement pour élaborer une série de propositions en vue de favoriser l'émergence d'une filière circulaire dans la construction.



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel

FAQ

« Intégrer l'économie circulaire dans la construction »

- **Jeudi 25 janvier** de 9h à 10h : Réunion FAQ
- **Lundi 05 février** de 16h à 17h : Réunion FAQ
- **Début mars** : Présentation de la FAQ mise à jour

Plaidoyer

« Déployer la construction circulaire »

- **Mardi 05 mars** de 9h à 10h : Réunion plaidoyer
- **Mardi 19 mars** de 16h à 17h : Réunion plaidoyer
- **Juin** : Présentation du plaidoyer

Si besoin, nous travaillerons en sous-groupes thématiques pour plus d'efficacité.



Institut National
de l'Économie
Circulaire

La FAQ

« Intégrer l'économie circulaire dans le BTP »

Objectifs



Sensibiliser à l'EC dans la construction



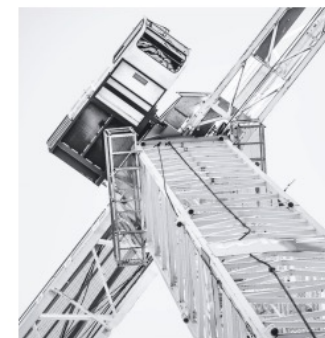
Informier des techniques et outils disponibles pour réussir un projet



Adopter une approche didactique



Proposer un document opérationnel

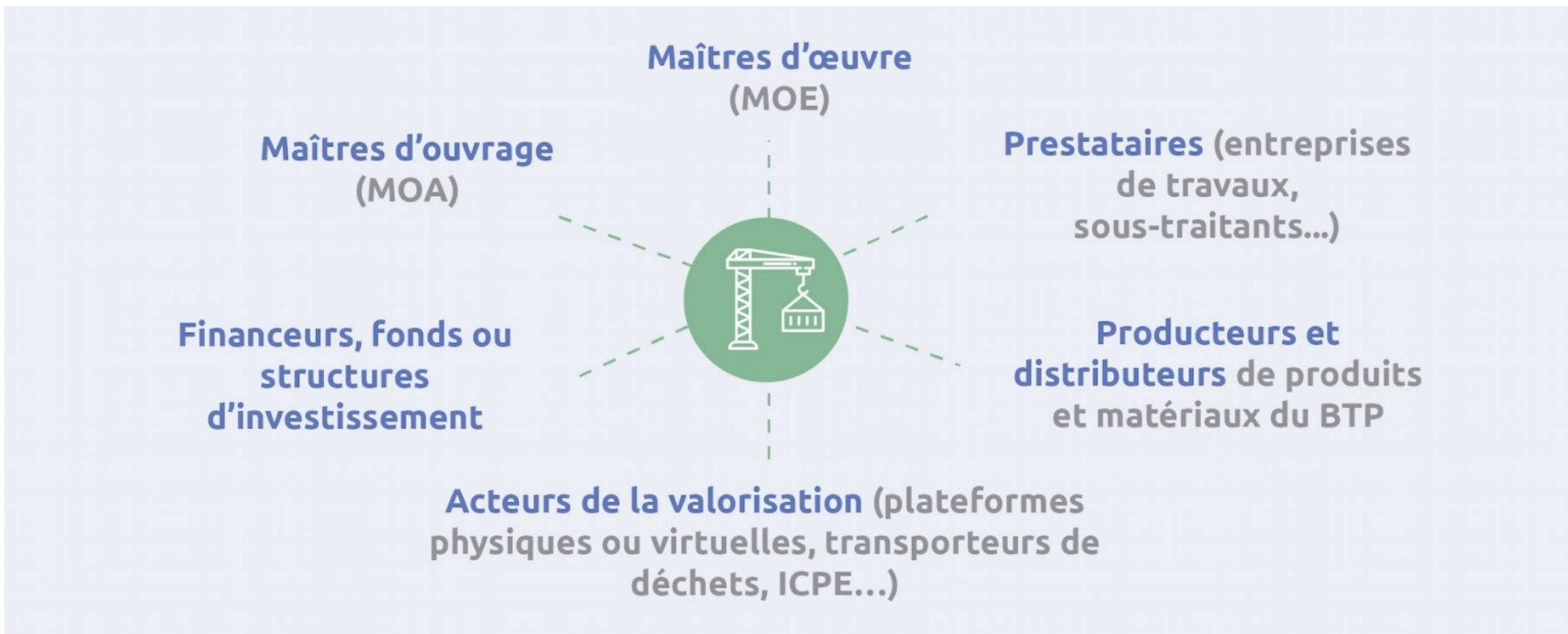


QUESTIONS-RÉPONSES

POUR INTÉGRER **L'ÉCONOMIE**
CIRCULAIRE DANS LE **BTP**



Acteurs visés



La méthode

L'écosystème du BTP et de l'économie circulaire **7**

Les acteurs concernés 8

Les projets concernés 9

Les types de matériaux, produits et déchets générés selon les projets 9

Initier un projet d'économie circulaire dans le BTP **11**

Le lancement du projet d'économie circulaire 12

La hiérarchie des modes de traitement 17

Concrétiser un projet d'économie circulaire dans le BTP **25**

Déconstruire, rénover et réhabiliter 26

Construire 29

Anticiper le cadre contractuel 30



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Les nouveaux thèmes à aborder

I. Le frein assurantiel dans la construction circulaire

I. Un des principaux obstacles au déploiement de la circularité dans la construction

- Déjà évoqué dans la FAQ, le sujet prend une ampleur importante et apparaît comme l'un des principaux freins au développement de la circularité dans la construction.
- Face au désarroi de certains professionnels, la FAQ pourrait s'enrichir d'une méthodologie expliquant les différentes manières, en l'état actuel de la situation, de procéder pour sécuriser les opérations de réemploi.

II. Des propositions possibles dans le plaidoyer

- Pour lever ces freins, l'INEC propose d'élaborer des propositions pour faciliter l'assurabilité des matériaux réemployés.
- Cette réflexion s'inscrit dans une démarche plus large visant à faciliter l'éclosion de l'économie circulaire et à travailler de manière transversale sur les freins économiques, fiscaux et réglementaires à l'assurance des matériaux circulaires.

II. Sortie du statut de déchets issue de la loi "Industrie verte"

I. Une formalisation juridique attendue

- La loi "Industrie verte" a formalisé dans la loi la possibilité de recourir à la sortie "implicite" du statut de déchets.
- L'impact de cette mesure pour les acteurs de la construction est encore peu connu mais il pourrait être considérable.
- La FAQ mise à jour intégrera ce sujet pour être plus complète.

II. Des questions sur l'ampleur et l'application de la mesure

- La mise en application réelle de cette mesure d'économie circulaire peut générer des difficultés.
- Nos échanges peuvent aboutir à anticiper et proposer des solutions aux pouvoirs publics.

III. Construction circulaire et commande publique

I. Accompagner les acheteurs publics dans leurs démarches circulaires

- Les obligations réglementaires ont évolué ces dernières années et certaines se mettent en place avec difficulté.
- La commande publique étant un enjeu central, l'objectif est de produire une FAQ qui puisse accompagner les acheteurs et susciter la confiance face aux doutes (qualité perçue, enjeu assurantiel, responsabilité juridique) et aux obligations réglementaires futures.

II. Repenser les dispositifs inadaptés aux politiques circulaires

- L'identification des difficultés rencontrées par les acheteurs doit pouvoir nourrir des propositions trouvant leur place dans un plaidoyer construction circulaire.
- A titre d'exemple, l'INEC mène une réflexion sur la loi MOP, régissant les relations maître d'œuvre / maître d'ouvrage dont le cadre (datant des années 80) paraît obsolète.

IV. REP PMCB

I. Etats des lieux de l'application de la REP PMCB : une mise en œuvre progressive

- Le démarrage récent de la REP ne permet pas d'avoir un recul suffisant pour évaluer complètement son impact sur le secteur mais les retours d'expérience commencent à émerger et la FAQ doit pouvoir intégrer cette nouvelle réalité.
- La FAQ doit permettre de lister, faire le point et évaluer les avancées et les points de blocage de la REP pour éclairer au mieux les acteurs professionnels.

II. Faire des propositions pour pallier les faiblesses soulevées par certains acteurs du BTP

- Quelles propositions pour le maillage territorial avec un nombre de points de reprise des déchets jugé encore trop faible, notamment en zone rurale ?
- Comment amplifier la capacité des éco-organismes à organiser le réemploi ?
- Quelles propositions pour améliorer le dispositif « sept flux » ?

V. RE 2020

I. Mise à jour de la mention faite de la RE2020 dans la FAQ

- Mise en place au cours de l'année 2021, la RE 2020 est la réglementation énergétique et environnementale pour l'ensemble de la construction neuve.
- Elle incite notamment à des modes de construction qui émettent peu de gaz à effet de serre (comme le réemploi) ou qui permettent d'en stocker (matériaux biosourcés).
- Evoquée rapidement dans la FAQ, le sujet aura un impact sur le développement de l'économie circulaire dans la construction, c'est un angle qui sera développé plus amplement.

II. Des propositions possibles dans le plaidoyer

- Est-ce que la RE2020 pourrait davantage inciter à l'économie circulaire en mettant plus en avant la faible empreinte matière et carbone de l'utilisation de matériaux issus du réemploi ?
- Comment un volet consommation de ressources pourrait être inclus dans les prochaines révisions de cette réglementation ?

VI. Diagnostic PEMD et diagnostic ressources

I. Mise à jour des mentions diagnostic et traçabilité dans la FAQ

- Depuis la sortie de la FAQ BTP, le diagnostic déchets s'est vu remplacé par le diagnostic PEMD (*obligatoire à compter du 1er juillet 2023*). L'ensemble des matériaux du bâtiment ne sont plus considérés comme de simples déchets, et il y a une différenciation entre les PEM qui sont susceptibles d'être réemployés et les déchets.
- Les questions de diagnostic et de traçabilité étant essentielles pour favoriser le réemploi dans le secteur du BTP, une mise à jour de la FAQ semble pertinente pour refléter ces changements.
- La commission pourra évaluer comment sa mise en place se concrétisera et quels seraient les éventuels points de blocage.

II. Diagnostic PEMD vs Diagnostic ressources : quelle complémentarité ?

- Le plaidoyer de l'INEC pourrait apporter sa contribution à l'amélioration de ces dispositifs en réfléchissant à leur complémentarité.
- Plus largement, des propositions sur la traçabilité des déchets, en lien avec le frein assurantiel, peuvent être poussées.

VII. Plateformes et maillage foncier pour le réemploi

I. Question du foncier et du maillage pour le réemploi dans le BTP

- L'accès au foncier pour stocker les matières demeure crucial au vu de la masse de matériaux et de déchets qui sont générés par la construction.
- Un fin maillage est également nécessaire pour garantir les boucles d'économie circulaire telles que le réemploi.

II. La solution des plateformes physiques et numériques

- Les plateformes de stockages physiques ou matériauthèques se multiplient au niveau des villes mais il est nécessaire de disposer d'un espace foncier libre pour ces initiatives.
- La solution des plateformes numériques est alors en train d'émerger comme alternative, mais la question du stockage reste importante ainsi que les investissements nécessaires pour le développement de cette solution.

III. Comment accompagner le développement de ces solutions ?

- Quelles solutions pour débloquer le sujet du stockage du foncier ?
- Est-ce qu'une plateforme numérique régionale voire nationale publique est à envisager ?
- Est-ce que le maillage proposé par les REP est suffisant ?

VIII. Sensibilisation des acteurs à la circularité

I. Mettre à disposition des acteurs une liste de docs utiles en fin de FAQ

- Pour faire de cette FAQ un document exhaustif, il pourrait être utile de mettre en place une liste de documents pratiques qui vont plus loin sur certains sujets.

II. Elaborer des propositions sur la sensibilisation des acteurs dans le plaidoyer

- Enjeu fondamental, la question de la sensibilisation des acteurs économiques est un axe à pousser dans le futur plaidoyer.



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Questions et remarques